

1. Mai 1780.

41

ne souffre point d'altération, d'où viennent donc ces dents d'un énorme animal que M^r. T. 2. pl. 1. de Buffon a fait graver dans ses notes justificatives 2. 3 & 4 comme une preuve démonstrative d'une grande espece perdue? D'abord trois ou quatre dents, seul reste d'une grande espece perdue. Il faut avouer que le tems s'est furieusement hâté à nous dérober de si vastes & si dures dépouilles. Il y a à-peu-près 15000 ans que ces animaux sont arrivés (p. 242), il est à croire qu'ils ont vécu au moins quelques mille ans avant que les molécules incorporées à leurs substances organisées, fussent obligées par le froid à s'occuper d'autres especes, à fabriquer des élans & des ours. Et voilà cependant que tout est anéanti à quatre dents près, tandis que l'ivoire subsiste encore dans la même contrée, en plus grande quantité que tous les éléphants des Indes actuellement vivans n'en pourroient fournir, & que ces mêmes dents se sont si bien conservées qu'il n'y manque pas une pointe, & que par la dureté & l'émail on ne les distingue pas des dents des hyppopotames, qui vivent encore.

Mais enfin quelles sont ces dents que Mr. de Buffon assure n'être ni celles de l'éléphant, parce qu'elles ne sont pas aplaties; ni celles de l'hyppopotame, parce qu'elles sont à grosses pointes mousses, tandis que celles de ce dernier animal sont creusées en treffle?

Voici, je pense, tout le secret de la chose. Les dents à pointes mousses sont celles des vieux hyppopotames, & les dents creusées en